

Quelles sont les **missions** de l'**Institut national de la statistique** et des **études économiques** ?

L'**Insee** est un **organisme public** chargé de **collecter, traiter, analyser et diffuser l'information statistique** à caractère économique, démographique ou social.

Il coordonne le système statistique français et participe aux travaux menés par les organismes internationaux, notamment Eurostat, l'Office statistique de l'Union européenne.

Pour remplir sa mission statistique en toute indépendance, il dispose d'une large **autonomie** vis-à-vis des autres administrations.

Quelles sont les **missions** de la **Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques** ?

La **Dares** est une direction du ministère du travail. Elle produit des statistiques et des études sur le chômage, les conditions de travail, les relations professionnelles, les politiques de l'emploi, etc.

Elle appartient au **service statistique public**.

L'utilisation par l'**Insee** des renseignements individuels collectés est conforme à la loi du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Les dispositions de l'article 6 interdisent notamment toute utilisation à des fins de contrôle administratif. Les données de cette enquête peuvent être rapprochées des informations administratives auxquelles l'**Insee** a accès, dans les mêmes conditions de sécurité et de garantie de la confidentialité.

À quoi servent les informations collectées par l'**Insee** ?

Les enquêtes de l'**Insee** servent à **alimenter des études économiques et sociales**

qui intéressent un large public.

Les résultats sont utilisés par les :

journalistes, entreprises, enseignants, chercheurs, pouvoirs publics, collectivités locales, administrations ou particuliers.

Besoin d'informations économiques et sociales ?

► Consultez le site internet de l'**Insee** :

www.insee.fr



► Pour vous aider

par courriel : rubrique "[Aide et contact](#)" accessible en haut à droite de la page d'accueil

par téléphone : 09 72 72 40 00 du lundi au vendredi de 9h à 17h (prix d'un appel local)

► **Merci pour votre participation**



Enquête Conditions de travail

Octobre 2018 - mai 2019



Maquette : Insee, Pôle Enquêtes Nationales auprès des Ménages



Pourquoi cette enquête ?

L'enquête sur les conditions de travail est la seule enquête permettant d'avoir une vision globale et une description concrète du travail et de son organisation.

Elle existe depuis 1978 et s'articule avec l'enquête Conditions de travail et vécu du travail qui a eu lieu en 2015/2016.

Elle permet des analyses fines par catégorie socioprofessionnelle et secteur d'activité, de disposer de la profondeur temporelle nécessaire pour apprécier les évolutions récentes.

L'enquête porte sur divers aspects : horaires, rythmes, pénibilité, marges de manœuvre, coopération, conflits. Elle aborde également des problématiques telles que les changements dans le travail, le sentiment d'être utile...

► Qui conduit l'enquête ?

L'enquête est réalisée en France par l'Insee et la Dares.

► Comment votre logement a-t-il été choisi ?

Pour disposer de résultats représentatifs de l'ensemble des ménages français, il n'est pas nécessaire d'interroger chaque ménage. Cela prendrait trop de temps et coûterait trop cher. Un **échantillon** de logements est donc **tiré au hasard**.

Afin de mieux connaître les évolutions, les personnes interrogées il y a trois ans pour l'enquête Conditions de travail et vécu du travail sont réinterrogées. De nouveaux logements ont aussi été tirés au hasard.

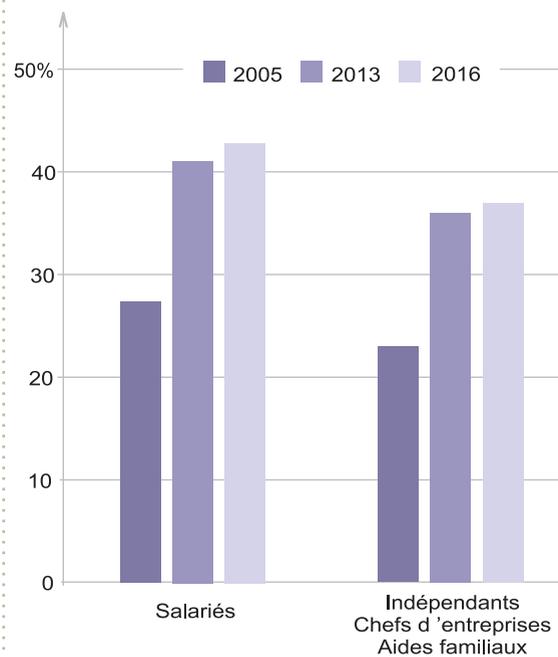
Si vous en êtes d'accord, vous nous communiquerez votre numéro de sécurité sociale afin de pouvoir coupler les données de cette enquête à celles de vos remboursements de soins et d'hospitalisation de l'Assurance Maladie. Ceci permettra, en lien avec les résultats de l'enquête, de mieux comprendre les relations entre la santé et le travail.

► Quelques résultats

Un travail plus souvent répétitif

Les salariés sont de plus en plus nombreux à déclarer répéter continuellement une même série de gestes ou d'opérations. C'est également vrai pour les indépendants et les chefs d'entreprise. C'est l'un des aspects de la baisse de l'autonomie dans le travail.

Proportion de personnes devant **répéter continuellement une même série de gestes ou d'opérations**



Sources : enquêtes conditions de travail 2005 à 2016, Insee-Dares
Champ : personnes en emploi France métropolitaine

► Comment va se dérouler l'enquête ?

La collecte se déroule du 01 octobre 2018 au 31 mai 2019. Un **enquêteur** vous contacte pour obtenir un rendez-vous ou réaliser immédiatement l'enquête si vous êtes disponible lors de sa première visite. Il est muni d'une **carte officielle** et **tenu au secret professionnel**. Il réalise l'enquête sur ordinateur portable.



Si vous souhaitez avoir plus de renseignements avant cette visite, vous pouvez joindre le responsable de l'enquête dans votre région. Son numéro de téléphone est précisé sur la lettre jointe à ce dépliant.